

FOIRE AUX QUESTIONS

- Q Puis-je présenter une demande de participation même si je n'ai jamais voyagé ou travaillé à l'étranger?
- Oui, vous pouvez présenter une demande sans avoir d'expérience à l'étranger, à condition que vous répondiez à tous les critères énumérés à la section « Directives aux candidates et candidats ».
- Ai-je besoin de joindre une lettre de mon médecin à ma demande de participation?
- Non. La CTF/FCE ne requiert pas de lettre de votre médecin. Vous devez cependant être en bonne santé sur le plan physique, mental et émotionnel et soumettre une auto-déclaration sur votre état de santé dans votre demande.
- Q Puis-je refaire une demande si j'ai déjà participé au programme (Projet outre-mer ou Enseigner ensemble)?
- La décision revient à l'organisation membre de la CTF/FCE qui vous parraine. Les modalités peuvent varier d'une organisation à l'autre, mais la CTF/FCE choisit souvent comme chefs d'équipe des personnes ayant déjà participé au programme.
- Si j'ai fait une demande par le passé et qu'elle n'a pas été retenue, puis-je en refaire une?
- R Oui.
- Si mon organisation provinciale ou territoriale retient ma candidature et approuve ma participation, quand la CTF/FCE me confirmera-t-elle ma sélection pour une affectation?
- La CTF/FCE avisera les candidates et candidats de leur sélection et de leur affectation le plus tôt possible, généralement avant la fin janvier. Votre chef d'équipe communiquera avec vous début février et vous commencerez alors à préparer votre affectation avec votre équipe.
- Aurai-je des frais à assumer si ma demande de participation au programme Enseigner ensemble est retenue?
- Tous les frais associés au projet, y compris les frais de transport, d'hébergement et de repas, au Canada et à l'étranger seront couverts. Cela comprendra les frais de vaccination qui ne sont pas pris en charge par votre régime de soins médicaux ou les frais associés à l'obtention des visas exigés par certains pays.
- Faut-il avoir des compétences particulières pour participer au programme?
- Nous savons qu'en tant qu'enseignante ou enseignant, vous disposez déjà des compétences requises pour faire le travail sur place et que vous aurez beaucoup à offrir grâce à votre formation et votre expérience. Toutefois, votre résilience, votre souplesse et votre esprit d'équipe seront déterminants pour la réussite de votre affectation.



Quelle est la durée du projet? Pendant combien de temps dois-je être disponible?

Vous devez être en mesure de travailler avec votre équipe du moment où vous recevez la confirmation de votre sélection jusqu'à la fin du programme. Le stage d'orientation prédépart a lieu début juillet à Ottawa. Généralement, les équipes partent tout de suite après d'Ottawa vers leur pays d'affection. La plupart des projets se terminant fin juillet, les participantes et participants peuvent rentrer au Canada à ce moment-là. Vous devez vous engager pour toute la durée du programme, du début à la fin.

Q Puis-je demander à aller dans un pays en particulier?

Non. La CTF/FCE affecte les participantes et participants en fonction de divers facteurs comme leur expérience, leurs domaines d'expertise, ou encore les besoins de l'organisation partenaire à l'étranger. Vous connaîtrez votre pays d'affectation au moment où vous recevrez la confirmation de votre sélection.

Q Dois-je m'assurer que mes vaccins sont à jour avant de me rendre à l'étranger?

Oui, il faut parfois avoir reçu des vaccins spécifiques avant de se rendre dans certains pays dans le cadre du programme Enseigner ensemble. La CTF/FCE vous dira de quels vaccins vous aurez besoin bien avant la date de votre départ, et vous recommande fortement de vous faire vacciner contre la COVID.

Que se passe-t-il si je dois me retirer du programme à un moment ou à un autre?

Les imprévus arrivent et nous demandent parfois de revoir nos plans. Si vous devez vous retirer du programme, vous devez en informer immédiatement la CTF/FCE.

Q Dois-je suivre une formation avant de me rendre à l'étranger?

Oui. De février à juin, vous recevrez de l'information et travaillerez en étroite collaboration avec la CTF/FCE, votre chef d'équipe, ainsi que les autres membres de votre équipe par courriel et vidéoconférence afin de vous préparer à votre affectation. Vous devrez aussi participer à un stage d'orientation offert par la CTF/FCE à Ottawa pendant la première semaine de juillet, juste avant votre départ.

Est-ce que des proches (membres de la famille ou amies et amis) pourront m'accompagner dans mon pays d'affectation?

R Non! Vos proches ne sont pas autorisés à vous accompagner.

Est-ce que je peux entreprendre un voyage personnel dans le cadre du programme Enseigner ensemble?

La CTF/FCE organise le voyage aller-retour vers le pays d'affectation, et couvre les frais de déplacement connexes. Une fois votre affectation terminée, vous pouvez décider d'entreprendre à vos frais un voyage personnel qu'il vous appartiendra d'organiser.

Le déplacement vers le pays d'affectation se fait-il toujours à partir d'Ottawa?

Oui. Les bureaux de la CTF/FCE sont situés à Ottawa. Vous devrez vous rendre dans la capitale pour y suivre le stage d'orientation de deux ou trois jours donné par le personnel de la Fédération avant de partir pour votre pays d'affectation.

